

Secteur juridique • Cabinets d'avocats PYRAMIDES D'ÂGE

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique.

Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



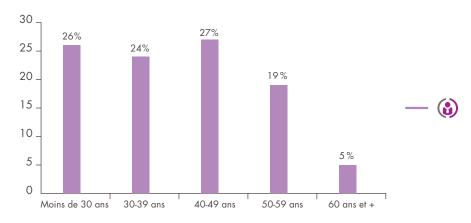
UNE BRANCHE GLOBALEMENT JEUNE

38 % des salariés ont moins de 35 ans et 23 % plus de 50 ans. Ces taux sont équilibrés par rapport à ceux du secteur.

Répartition des salariés par tranche d'âge en 2012

Tranche d'âge		(13)
< 25 ans	10 %	10 %
25-29 ans	16 %	16 %
30-34 ans	12 %	12 %
35-39 ans	11%	11 %
40-44 ans	13 %	13 %
45-49 ans	13 %	13 %
50-54 ans	11%	11 %
55-59 ans	8 %	9 %
60-64 ans	4 %	4 %
65 ans et +	1 %	1 %

Pyramide d'âge par branche professionnelle





Secteur juridique

Branche professionnelle









VIEILLISSEMENT DES SALARIÉS

Le taux de salariés des deux premières tranches d'âge a baissé au cours des cinq années. Celui des salariés de moins de 35 ans a régressé de 2 points. En revanche la proportion de salariés de plus de 50 ne cesse de progresser.

Évolution des tranches d'âge - 2008-2012

Branche/tranche d'âge	2008	2009	2010	2011	2012
(i)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	39 %	37 %	37 %	38 %	37 %
35-50 ans	40 %	41 %	40 %	39 %	39 %
> 50 ans	21 %	21 %	23 %	23 %	24 %
্র	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	38	36	36	37	37
35-50 ans	40	41	39	38	37
> 50 ans	22	23	24	25	26



Sur 100 salariés de la branche des cabinets d'avocats, 21 % avaient plus de 50 ans en 2008.



PROGRESSION DE LA PROPORTION DE SÉNIORS

Les seniors représentent entre un cinquième et un quart des salariés.

Leur part a augmenté de 4 points sur la période, traduisant un vieillissement de la population salariée.

Évolution du taux de seniors

